1226 - Compter sur la vision du croissant et non sur le calcul astronomique

question

Question : Il existe une grande divergence au sein des ulémas à propos de la fixation du début et de la fin du Ramadan. Certains comptent sur la vision du Croissant conformément au hadith : Jeûnez quand vous le verrez et mettez fin à votre jeûne quand vous le reverrez . D'autres suivent les déclarations des astronomes en se disant que ceux-ci ont atteint le sommet de l'astronomie et peuvent connaître le début des mois lunaires. Où se trouve la vérité dans cette question ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement, la parole juste à laquelle l'on doit se conformer a été exprimée par le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) en ces termes : Jeûnez quand vous le verrez et mettez fin à votre jeûne quand vous le reverrez.Si des nuages vous empêchent de voir la lune, portez le mois à 30 jours . Ce qui veut dire qu'en matière de fixation du début et de la fin du Ramadan, il ne convient de tenir compte que de la vision oculaire du croissant lunaire.

La loi islamique dont Allah a investi Muhammad (bénédiction et salut soient sur lui) est totalitaire et éternelle et régnera jusqu'au jour de la Résurrection. Elle est valable en tout temps et en tout lieu. Que les sciences profanes progressent ou pas et qu'il y ait des instruments de mesure ou pas et qu'il y ait dans les pays des gens qui maîtrisent le calcul astronomique ou pas.

Le recours à la vision est à la portée de tout un chacun partout et toujours. Ce qui n'est pas le cas du calcul astronomique. Car parfois on trouve des gens qui le maîtrisent parfois on n'en trouve pas. De même, les instruments peuvent être disponibles comme ils peuvent ne pas l'être.

Deuxièmement, Allah le Très Haut sait ce qui était et ce qui sera à propos du progrès de l'astronomie et des autres sciences. Ce qui ne l'a pas empêché de dire : Donc, quiconque d' entre

vous est présent en ce mois, qu' il jeûne! (Coran, 2 :185), propos expliqués par le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) en ces termes : c/c propos soulignés... . Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a fait dépendre le début et la fin du jeûne de la vision du croissant lunaire et ne l'a pas fait dépendre de connaissances fondées sur des données astronomiques. Pourtant le Très Haut sait que les astronomes progressent dans leurs connaissances relatives au calcul du mouvement des astres. Aussi, les musulmans doivent-ils se référer aux prescriptions divines transmises verbalement par le Messager (bénédiction et salut soient sur lui) qui stipulent qu'en matière de début et de fin de jeûne on compte sur la vision oculaire du croissant lunaire. Ceci est soutenu de façon quasiment unanime par les ulémas. Celui qui s'y oppose et privilégie le calcul astronomique soutient une idée très minoritaire qui ne mérite pas d'être retenue.